

Héricourt, le 23 novembre 2012

**Situation intermédiaire au 30 juin 2012 \***  
**Première commande ferme de véhicules complets ATT - V3**  
**Situation de la trésorerie et maintien de l'incertitude sur la continuité d'exploitation**

**GAUSSIN SA (ALTERNEXT FR0010342329)** - Le Conseil d'administration du groupe Gaussin qui s'est tenu le 15 novembre 2012 a arrêté les comptes semestriels consolidés clos au 30 juin 2012.

**1. Chiffres clés consolidés au 30 juin 2012 du Groupe GAUSSIN**

Le Groupe GAUSSIN (en K€)	30/06/2012 6 mois	30/06/2011 6 mois
Chiffre d'affaires	1 121	1 233
Résultat d'exploitation	-4 471	-2 554
Résultat courant des entreprises intégrées	-4 478	-2 745
Résultat net des entreprises intégrées	-6 788	-2 633
<i>dont part du groupe</i>	-6 777	-2 559
Capitaux propres Groupe	8 590	13 750
Disponibilité et VMP	852	3 568
Emprunts et dettes financières	3 563	3 441
Total du bilan	20 318	24 217

2. Une commande de 48 véhicules ATT-V3 et 51 Powerpacks a été signée le 26 septembre 2012 dont 9 véhicules déjà livrés et 39 à livrer dans un calendrier s'échelonnant de janvier à avril 2013 ;

3. Le 15 octobre 2012, la société Gaussin et EPD Singapore Manufacturing ont décidé de mettre fin immédiatement aux accords de sous-traitance de la production industrielle du véhicule ATT. Cet accord s'est traduit par une indemnité transactionnelle versée par la Société qui met fin à tout recours et a impacté le résultat semestriel au 30 juin 2012 globalement affecté d'une perte exceptionnelle de 2 310 K€. Gaussin recouvre l'entière maîtrise de ses droits de fabrication et de propriété intellectuelle et la possibilité de mettre en place d'autres modalités de sous-traitance;

4. Pour la production des véhicules ATT le groupe GAUSSIN a d'ores et déjà qualifié des sous-traitants et défini le processus opérationnel de fabrication. Sur les 39 ATT-V3 à livrer sur la commande en cours, le premier lot de 5 ATT est approvisionné à partir de stocks existants dans le Groupe, pour les suivants, à livrer par lot à partir de mars 2013, les prix et les délais de réalisation sont en cours de négociation avec les sous-traitants;

5. Le Groupe a réalisé une part substantielle des mesures annoncées en juillet 2012 pour assurer la continuité d'exploitation mais doit encore faire face à une incertitude relative à la continuité d'exploitation en cas de non réalisation des mesures annoncées dans les 12 mois à venir à compter du 30 juin 2012 ;

6. Le risque lié au différend avec Dubai Investments Industries, portant sur une demande globale proche de 4 850 K€ et non provisionné, fait l'objet d'une procédure d'arbitrage qui peut demander plusieurs mois.

\* La situation intermédiaire au 30 juin 2012 a fait l'objet d'un rapport de revue limitée des commissaires aux comptes qui contient trois observations :

- « sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :
- L'incertitude relative à la continuité d'exploitation de la société en cas de non réalisation d'hypothèses structurantes, telle qu'exposée dans la Note I. « Risque de liquidité et critères de continuité d'exploitation » de l'annexe.
  - La note III.A « Litiges - Evénements nés avant 2012 et non terminés au 30/06/2012 » expose le litige avec Dubai Investments Industrie dont les demandes en réparation déposées auprès des autorités compétentes de Dubai s'élèvent à un montant total de 4,850 K€, demandes jugées infondées par la Société la conduisant à ne pas comptabiliser à ce titre de provision pour risques et charges.
  - La note III.B « Litiges - Evénements survenus au cours du premier trimestre 2012 », fait état de l'accord transactionnel signé avec la société EPD Singapore Manufacturing le 15 octobre, mettant fin au partenariat entre les deux sociétés. »

## Situation intermédiaire au 30 juin 2012

<i>Chiffres consolidés en K€ au 30 juin</i>	<b>1<sup>er</sup> semestre 2012</b> <i>revue limitée</i>	<b>1er semestre 2011</b> <i>revue limitée</i>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 121</b>	<b>1 233</b>
• dont « MTO »	984	1 233
• dont gamme ATT (semi-remorques TT)	137	0
Production stockée	481	(133)
Production immobilisée	50	149
<b>Activité produite totale</b>	<b>1 652</b>	<b>1 204</b>
Autres produits d'exploitation	410	267
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>2 062</b>	<b>1 516</b>
Achats consommés	1 458	799
Charges externes	2 273	1 243
Autres charges	6	44
Impôts et taxes	52	50
Charges de personnel	1 412	1 045
Dotations aux amort. et prov.	1 331	889
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(4 471)</b>	<b>(2 554)</b>
Résultat financier	(7)	(191)
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(4 478)</b>	<b>(2 745)</b>
Résultat exceptionnel	(2 310)	112
I.S.	0	0
<b>Résultat net consolidé</b>	<b>(6 788)</b>	<b>(2 614)</b>
<b>Résultat net consolidé pdg</b>	<b>(6 777)</b>	<b>(2 559)</b>
Capitaux propres	8 590	14 832
Trésorerie <sup>(1)</sup> nette des concours bancaires	547	3 324

(1) disponibilités, valeurs mobilières de placement et dépôts de garantie sur cessions de créances commerciales.

*Le périmètre de consolidation regroupe les sociétés Gaussin, Event, Leaderlease, Dock It Port Equipment et 7 SCI, consolidées par intégration globale, ainsi que la société Métalliance (et filiales), consolidée par mise en équivalence.*

L'activité du groupe GAUSSIN durant le premier semestre 2012 a été consacrée, outre la poursuite régulière de l'activité historique MTO, à la finalisation de la première réussite de commercialisation du véhicule ATT dans sa nouvelle version V3 obtenue après la clôture semestrielle (voir ci-dessous).

Cette première réussite commerciale a été largement soutenue par la disponibilité des équipes techniques du groupe GAUSSIN, qui ont effectué de nombreux déplacements de Héricourt à Tanger et ont assuré une présence régulière sur le terminal portuaire marocain durant tout le premier semestre 2012. En effet, il était nécessaire, compte tenu de la totale nouveauté que représente l'ATT, de donner au client toutes les assurances sur la compétence et la disponibilité des équipes techniques GAUSSIN, sur la fiabilité du véhicule, de démontrer les qualités du véhicule et notamment mettre en exergue les économies réalisées et la rapidité du retour sur l'investissement. Ce sont ces actions, entreprises au cours du premier semestre 2012, consommatrices de ressources humaines et techniques, qui ont été le vecteur de cette réussite.

Ainsi les équipes commerciales et techniques ont été moins mobilisées sur l'activité historique MTO qui reste cependant une activité essentielle du groupe. Cette activité MTO reste une activité à forte sollicitation de R&D et constitue un vivier d'idées nouvelles pour la filiale EVENT.

L'activité produite totale du premier semestre 2012 à hauteur de 1 652 K€ contre 1 204 K€ au 30 juin 2011 comprend principalement le chiffre d'affaires consolidé de 1 121 K€ (constaté à la livraison des équipements) qui provient principalement de l'activité historique MTO (984 K€) et la production stockée (véhicules ATT) à hauteur de 481 K€.

Les charges d'exploitation du premier semestre se sont respectivement élevées à 6 533 K€ en 2012 contre 4 071 K€ pour l'exercice précédent. Les évolutions les plus significatives sur la période sont :

- Un accroissement des achats consommés de 659 K€ pour la fabrication des véhicules ATT,
- Un accroissement des autres achats et charges externes de 1 030 K€ dû notamment au déploiement des véhicules de démonstration ATT dans les terminaux portuaires de clients potentiels (Maroc, Italie, Pologne) et des coûts de transport et frais de missions des techniciens correspondants, aux frais engagés pour le changement de compartiment sur le marché Alternext et à l'augmentation des honoraires de conseils juridiques et de conseils en dépôts et maintenance de brevets.

Il en ressort un résultat d'exploitation de -4 471 K€.

Le résultat net consolidé part du Groupe au 30 juin 2012, -6 777 K€, est impacté par la perte exceptionnelle (2 310 K€) incluant notamment les effets du protocole d'accord transactionnel signé entre GAUSSIN et la société EPD le 15 octobre 2012. Celles-ci ont décidé de mettre un terme définitif à leurs accords, chacune étant libérée de ses engagements et Gaussin recouvrant, pour ce qui la concerne, l'entière maîtrise de ses droits de fabrication et de propriété intellectuelle (voir paragraphe ci-dessous).

### **Commande ferme de véhicules complets ATT - V3 :**

APM Terminals Tangier, le premier opérateur du port Tanger Med, a confirmé la commande ferme de 48 véhicules ATT V3 et de 51 POWERPACKs auprès de GAUSSIN.

Cette commande importante intervient après la finalisation par APM Terminals Tangier de tests réalisés avec 9 véhicules ATT V3 d'octobre 2011 à juin 2012 (cf. communiqué du 1er août).

Outre les 9 véhicules qui avaient été mis à disposition sur le port dans le cadre des tests réalisés, la commande porte sur 39 ATT supplémentaires dont la livraison est prévue au cours du premier semestre 2013. 51 unités de POWERPACK, système de motorisation associé, ont également été commandées.

### **Evolution de l'organisation de la production de la gamme ATT**

Le groupe GAUSSIN avait conclu le 15/12/09, avec la société EPD SINGAPORE Manufacturing (EPD) des accords de sous-traitance de la production industrielle du véhicule ATT. Les conditions d'exécution des accords précités, liées notamment aux volumes de production envisagés n'avaient pas pu être satisfaites compte tenu des retards enregistrés par chacune des parties.

Au 31/12/2011 les volumes et le calendrier de production contractuels n'avaient pas pu être satisfaits compte tenu des retards enregistrés de part et d'autre.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2012, GAUSSIN avait entrepris de concilier les intérêts respectifs de chacun des signataires et, dans une perspective opérationnelle préventive, de se rapprocher d'EPD pour proposer de réaménager et d'ajuster leur partenariat commun aux contraintes industrielles et commerciales rencontrées.

En date du 15/10/12, les sociétés GAUSSIN SA et EPD SINGAPORE Manufacturing ont mis un terme définitif à leurs accords, chacune des parties étant libérée de ses engagements, GAUSSIN SA recouvrant, pour ce qui la concerne, l'entière maîtrise de ses droits de fabrication et de propriété intellectuelle.

La Société recourt dorénavant à la sous-traitance auprès de fabricants implantés en Europe et au Moyen Orient pour les semi-remorques TT et le MTO. Les fabrications sous-traitées au Moyen Orient concernent la totalité des semi-remorques TT commandés et en cours de fabrication.

De façon générale, pour ses activités MTO et ATT, le Groupe dispose de fournisseurs, pour l'achat des matières premières et des composants, et de sous-traitants pour la production des sous-ensembles constituant les véhicules.

Pour les ATT-V3 le Groupe a déjà qualifié les sous-traitants et procède actuellement à la mise en place de son nouveau dispositif d'approvisionnement dans un objectif d'optimisation de la qualité, des livraisons et des prix.

Les Power Packs (moteurs) sont assemblés par le Groupe GAUSSIN dans les bâtiments dont il dispose à Héricourt. Les 3 halls d'assemblage dont dispose le Groupe à Héricourt, d'une surface de 4520 m<sup>2</sup>, sont dotés de tous les équipements nécessaires à l'assemblage final des véhicules et des Power

Pack. Un plan d'accroissement des ressources humaines sur plusieurs mois a été mis en place et les premiers recrutements de techniciens monteurs sont en cours.

Les étapes du processus opérationnel avec les sous-traitants et de mise en route chez le client, similaire au processus de fabrication pour les équipements MTO, sont les suivantes:

1. GAUSSIN consulte les sous-traitants pour obtenir les prix et les délais de livraison des différents sous-ensembles constituant un ATT puis passe commande et verse un acompte.
2. Le sous-traitant fabrique et assemble les composants dans son usine, suivant les spécifications définies par la Société puis conditionne les sous-ensembles dans les containers pour l'expédition. Il s'occupe du transport et livre soit dans les locaux du Groupe Gaussin, à Héricourt, ou chez le client final.
3. La Société procède ensuite au paiement du solde après contrôle de la qualité et remise des bordereaux de livraisons.

A ce stade sur les 39 véhicules ATT commandés, le premier lot de 5 ATT est approvisionné à partir de stocks existants dans le Groupe, pour les suivants, à livrer par lot à partir de mars 2013, les prix et les délais de réalisation sont en cours de négociation avec les sous-traitants.

La Société conserve la maîtrise de composants clés installés par ses propres soins ; leur absence rend impossible la mise en route et l'utilisation du matériel par des tiers.

Pour visualiser le déroulement d'un assemblage dans le Groupe voir: <http://youtu.be/kM9PoSdKnIY>.

## Evolution du carnet de commandes

Carnet de commandes en K€ (2)	Au 15/10/12	Au 31/08/12	Au 30/06/12
<b>Total</b>	<b>8 701</b>	<b>2.633</b>	<b>2.133</b>
• dont équipements à la demande (MTO)	1 358	732	928
• dont équipements ATT	7 343	1.901	1.205

(2)Le carnet de commandes correspond à la contrevaieur en € des commandes fermes et signées par les clients.

Le carnet de commandes, 8 701 K€ au 15 octobre, intègre la commande de véhicules complets ATT-V3, les livraisons devant intervenir au cours du premier semestre 2013.

## Avancées commerciales

- Commandes en cours et livraisons réalisées d'équipements de la gamme ATT :

Zone géographique	Au 15 octobre 2012				Au 17 juillet 2012 (3)				Au 31/12/2011	
	remorques TT		véhicules ATT		remorques TT		véhicules ATT		remorques TT	
	commandes fermes déjà livrées	commandes fermes non encore livrées	commandes fermes déjà livrées	commandes fermes non encore livrées	commandes fermes déjà livrées	commandes fermes non encore livrées	commandes fermes déjà livrées	commandes fermes non encore livrées	commandes fermes déjà livrées	commandes fermes non encore livrées
Afrique		37	9	39		8				
Asie										
Europe										
Moyen-Orient	12	6				18			35	
Amérique du Sud		16				16				16
<b>Total</b>	<b>12</b>	<b>59</b>	<b>9</b>	<b>39</b>	<b>0</b>	<b>42</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>35</b>	<b>16</b>

(3) date du prospectus visé par l'AMF

**- Accords de mise à disposition sous forme de MOU (Memorandum of Understanding) :**

Au 15 octobre, 3 MOU sont en cours, représentant un potentiel de 375 ATT pour lesquels 5 véhicules de démonstration sont en tests chez 3 clients potentiels :

Zone	Nb de clients potentiels	Nb d'ATT de démonstration	MOU Nb d'ATT potentiels
Afrique	-	-	-
Asie	1	1	100
Europe	1	3	50
Moyen-Orient	1	1	225
Amérique du Sud	0	-	-
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>375</b>

**- Accords avec les distributeurs sous forme de LOI (Lettre d'intention) :**

A ce jour, Le Groupe dispose de lettres d'intention signées avec 16 distributeurs portant sur l'acquisition potentielle d'un total de 282 ATT sur 3 ans. Les contrats de distribution devant faire suite aux Lettres d'Intention sont toujours en cours de négociation :

Zone	Véhicules de démonstration		LOI (sur 3 ans)		Commandes fermes
	Nb de clients potentiels	Nb d'ATT livrés	Nb distributeurs potentiels	Nb d'ATT potentiels	
Afrique			1	9	-
Asie			2	39	-
Amérique centrale			2	30	-
Europe			5	99	-
Moyen-Orient			4	60	-
Amérique du sud			2	45	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16</b>	<b>282</b>	<b>0</b>

**- Devis réalisés au 15 octobre 2012 pour remorques portuaires TT**

Les devis ont une validité en moyenne de 3 mois et peuvent être reconduits et actualisés à la demande des clients. Ils sont mis à jour mensuellement, en fonction des nouvelles demandes, ou d'abandon de projets.

Au 15 octobre, 28 devis font l'objet de discussions, représentant un potentiel de 564 véhicules.

Zone	Devis actifs	
	Nb de devis	Nb de TT potentiels
Afrique	1	3
Asie	6	160
Amérique centrale	-	-
Europe	8	55
Moyen-Orient	7	204
Océanie	4	93
Amérique du sud	2	49
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>564</b>

**Trésorerie et continuité d'exploitation**

Au 9 novembre 2012, la trésorerie nette du Groupe (y compris les valeurs mobilières de placement de 145 K€) s'établit à 1 179 K€ après encaissement d'un montant 1 283 K€ au titre de la mobilisation Dailly. La mobilisation encaissée totale de 1 283 K€ comprend 1 074 K€ encaissés le 9 novembre

2012 au titre de la mesure 5 (nouveau projet de R&D) ci-dessous, et 209 K€ encaissés entre le 7 août et le 2 novembre au titre de la mesure 4 (poursuite de l'activité MTO) ci-dessous. Elle inclut les effets du protocole d'accord transactionnel signé entre GAUSSIN et la société EPD.

Dans la communication faite en juillet 2012 dans le cadre du transfert des actions GAUSSIN vers le groupe de cotation « Offre au Public » du marché Nyse Alternext Paris, la société s'était engagée à mettre en œuvre un ensemble de mesures pour faire face à ses besoins de trésorerie dus principalement à la finalisation du cycle de développement du programme « ATT » et à l'attente de transformations en commandes d'intentions d'achat du véhicule « ATT » par des opérateurs portuaires.

La société a réalisé pour une part substantielle les mesures présentées en juillet 2012 et retenues pour assurer la continuité d'exploitation :

1 - *l'encaissement d'ici le 31 juillet 2012 d'un montant de trésorerie de 450 K€ correspondant à la mobilisation de la créance envers l'administration fiscale au titre du crédit d'impôt recherche 2011 :*

Compte tenu des facilités bancaires dont la Société disposait à cette date, elle n'a finalement pas eu recours à la mobilisation de la créance envers l'administration fiscale au titre du crédit d'impôt recherche pour un montant de trésorerie de 450 K€ ;

2 - *la réalisation d'ici le 31 juillet d'une augmentation de capital de l'ordre de 500 K€ par placement privé auprès d'investisseurs de type FCP, FCPI déjà actionnaires :*

Elle a été concrétisée le 21 août 2012 pour un montant de 995 K€ (prime d'émission incluse) dont 125 K€ souscrits par un administrateur, M. Volker Berl. Le certificat du dépositaire attestant de la réception d'une somme de 995 K€ a été établi le 21 août 2012 par la banque désignée pour recevoir les souscriptions, et les fonds ont été reçus par la société GAUSSIN le même jour ;

3 - *la mobilisation totale du management de la société de manière à obtenir la transformation en commandes fermes dès août et septembre 2012 des intentions d'achats ATT reçues d'opérateurs portuaires qui pourraient conduire à l'encaissement d'environ 1200 K€ au titre de matériels déjà approvisionnés :*

Début de concrétisation de cette mesure avec une première commande de 48 " ATT-version V3 " rendue publique le 19/10/12 et nouvelles commandes de 29 remorques « TT » en cours de fabrication;

4 - *la poursuite des travaux liés aux commandes de l'activité de travail à façon désignée sous l'appellation " MTO " :*

Du 1<sup>er</sup> juillet au 15 octobre 2012, les commandes prises s'établissent à 1 924 K€ dont 1 238 K€ au titre du nouveau projet de R&D (voir paragraphe ci-dessous);

5 - *Le lancement en octobre 2012 d'un nouveau projet de R&D avec le concours d'un nouveau partenaire industriel, devant se traduire par un encaissement net du produit de la cession de matériels en stock au 30 juin (de l'ordre de 2.600 K€) :*

Premières facturations établies le 10/10/12 pour un montant HT de 1 197 K€. Ces factures, à échéance du 30/11/2012, ont été mobilisées pour un montant encaissé de 1 074 K€ le 9/11/2012. Un montant de facturation complémentaire de l'ordre de 1 300 K€ reste à confirmer;

6 - *L'aboutissement d'ici la fin décembre 2012 d'un projet de cession de bâtiments industriels non utilisés pour ses activités, conformément à une proposition d'achat reçue d'un acquéreur pour un montant proche de 1000 K€ :*

L'acte authentique constatant la réalisation de la cession a été signé le 12 septembre 2012 pour 1 100 K€ et le produit de la vente, soit 1 100 K€, encaissé le 13 septembre 2012 suivant 2 virements effectués par le notaire, de 550 K€ chacun;

☐

7 - *La possibilité d'utilisation de la ligne de financement disponible de 550 K€ par mobilisation de créances commerciales :*

Entre le 30 juin et le 9 novembre l'encours encaissé sur mobilisation a varié entre 337 K€ et 1 283 K€;

8 - *La cession d'un portefeuille de valeurs mobilières de placement (titres Gaussin) à hauteur d'un maximum de 180.740 actions d'ici fin 2012 :*

Cessions les 2 et 3 août 2012 de 119 800 titres GAUSSIN sur les 180 740 titres pour un montant de 243 K€.

A la lumière des événements exposés préalablement, et après avoir rappelé que les critères de continuité d'exploitation exposés ci-après sont à appréhender en liaison avec les informations relatives aux risques fiscaux et aux litiges au paragraphe « Autres facteurs de risque et litiges », les capacités de financement du groupe pour les mois à venir reposent sur les éléments précisés ci-dessous.

Dans l'éventualité où les prévisions pour les 12 mois suivant la clôture des comptes intermédiaires, tant en termes d'activité que de mise en place de nouveaux moyens de financement, ne seraient pas réalisées, le principe comptable retenu pour l'établissement des comptes intermédiaires au 30/06/12, basé sur la continuité d'exploitation, pourrait s'avérer inapproprié.

1. La fourniture de la commande APM Tanger d'ici fin avril 2013 pour la fraction non livrée, soit un solde de 39 " ATT " (48 - 9 livrés).  
Le premier lot portant sur 9 " châssis-cabine ATT " et 10 " Power-pack " appartenant à l'origine à la flotte des véhicules de démonstration, a, suivant les dispositions du contrat de vente, généré un encaissement immédiat lors du transfert de propriété en octobre 2012.
2. La concrétisation dès le premier semestre 2013 de nouvelles commandes de la gamme " ATT " auprès d'opérateurs portuaires.
3. La maîtrise des coûts de production et de la marge opérationnelle.  
En substitution du contrat d'approvisionnement avec la société EPD SINGAPORE Manufacturing auquel il a été mis fin au 15 octobre (se reporter aux commentaires ci-dessus sur les résultats du premier semestre 2012), le groupe GAUSSIN procède actuellement à la mise en place de son nouveau dispositif d'approvisionnement dans un objectif d'optimisation de la qualité, des délais et des prix.
4. La capacité à commercialiser et approvisionner la nouvelle gamme ATT par optimisation des flux financiers conduisant à une absence de besoin en fonds de roulement.
5. Le maintien de l'activité de travail à façon désignée sous l'appellation " MTO " conforme au niveau historique.
6. L'utilisation des lignes de financement à court terme (mobilisations de créances dites DAILLY) accordées par deux établissements bancaires à hauteur de 2 900 K€ dont 1 300 K€ ouverts pour le projet de R&D en cours avec la filiale EVENT. L'utilisation de ces lignes dépend de la capacité de l'entreprise à disposer de créances commerciales d'un niveau suffisant et répondant aux conditions de mobilisation. Au 9 novembre 2012, le montant encaissé sur mobilisation s'élève à 1 283 K€.
7. La mise en œuvre d'un projet d'émission de Bons de Souscription d'Actions remboursables, avec maintien du droit préférentiel de souscription, dans un délai de trois mois, pour un montant envisagé proche de 800 K€.

## **Autres facteurs de risque et litiges**

*Les facteurs de risque étaient présentés par la Société au chapitre 4 de la première partie et au chapitre 2 de la deuxième partie du prospectus publié en date du 17 juillet 2012 et disponible sur le site de la Société.*

Sur les autres facteurs de risque que ceux traités plus haut dans le présent communiqué, la Société apporte les précisions suivantes :

- Risque lié au différend avec le partenaire Dubaï Investments Industries

La demande porte sur une somme totale proche de 4 850 K€, comprenant le remboursement de la souscription au capital de GAUSSIN SA, une quote-part sur les résultats déficitaires de GME et une demande d'indemnité pour perte de chance.

A la date de l'arrêté des comptes intermédiaires au 30 juin 2012, la procédure d'arbitrage est toujours en cours et aucun élément contribuant à donner une information plus complète ou une orientation sur l'issue de la procédure n'a été portée à la connaissance des parties.

Une audience s'est tenue le 13 novembre 2012 sans apporter d'élément nouveau; la décision de l'arbitre devrait être rendue dans les mois à venir.

➤ Risques liés à la sous-traitance de la fabrication auprès de la société EPD

Au 31/12/2011 les volumes et le calendrier de production contractuels n'avaient pas pu être satisfaits compte tenu des retards enregistrés de part et d'autre.

Au cours du premier semestre 2012, GAUSSIN a entrepris de concilier les intérêts respectifs de chacun des signataires et, dans une perspective opérationnelle préventive, de se rapprocher d'EPD pour proposer de réaménager et d'ajuster leur partenariat commun aux contraintes industrielles et commerciales rencontrées.

En date du 15 octobre 2012, les sociétés GAUSSIN SA et EPD SINGAPORE Manufacturing ont mis un terme définitif à leurs accords, chacune des parties étant libérée de ses engagements, GAUSSIN SA recouvrant, pour ce qui la concerne, l'entière maîtrise de ses droits de fabrication et de propriété intellectuelle.

Comme indiqué plus haut, en substitution du contrat d'approvisionnement avec la société EPD SINGAPORE Manufacturing auquel il a été mis fin au 15 octobre 2012, le groupe GAUSSIN procède actuellement à la mise en place de son nouveau dispositif d'approvisionnement dans un objectif d'optimisation de la qualité, des délais et des prix.

La politique d'approvisionnement suivie pour l'activité historique « MTO » trouve naturellement à s'appliquer pour la gamme « ATT ».

➤ Risques liés aux autres procédures et arbitrages

Les procédures AMF sur l'information financière et le marché du titre ainsi que le contrôle fiscal sur les sociétés GAUSSIN et EVENT sur les exercices 2009 à 2011 sont en cours. Les crédits d'impôts recherche contrôlés portent sur un montant total de 1 234 K€ (dont 603 K€ de remboursement suspendu par l'administration fiscale au titre de l'exercice 2011). La Société supporte par ailleurs un litige commercial portant sur 96 K€ (en charges) et deux litiges prud'homaux provisionnés dans les comptes semestriels.

### **Mise en œuvre d'un plan d'attribution gratuite d'actions dont l'acquisition définitive est conditionnée aux résultats futurs du Groupe**

Conformément aux dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, et suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2010, le conseil d'administration a décidé la mise en place d'un plan d'attribution gratuite de 310.092 actions de la Société au bénéfice des membres du personnel (pour un total de 268.000 actions) et au bénéfice de Monsieur Christophe Gaussin, président du Groupe et actionnaire à hauteur de 8,78% en capital et 10,70% en droits de vote, (pour un total de 42.092 actions), soit une dilution potentielle maximum de 4,35% (compte tenu des 7.131.530 actions composant le capital social).

La période d'acquisition est fixée à deux ans à compter du 4 juillet 2012. Les bénéficiaires ayant acquis définitivement les actions ainsi attribuées devront les conserver pendant une durée de deux ans supplémentaires à compter de la période d'acquisition. Monsieur Christophe Gaussin sera en outre tenu de conserver au nominatif, jusqu'à la cessation de ses fonctions, 15% des actions qui lui ont été attribuées gratuitement.

**Ces 310.092 actions seraient définitivement acquises en cas de réalisation de critères et de conditions notamment liés à la performance future du Groupe<sup>(1)</sup>.**

Le plan d'attribution gratuite mis en place par la Société prévoit également qu'en cas de changement de contrôle<sup>(2)</sup> au cours de la période d'acquisition, les actions attribuées à un bénéficiaire qui a quitté la société à la date d'acquisition seront considérées comme définitivement acquises à cette date.



- (1) Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par les bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition, soit en juillet 2014, sous les conditions cumulatives (i) de présence continue du bénéficiaire, (ii) d'objectif de cours de bourse à la date d'acquisition et (iii) d'objectif d'EBITDA consolidé ou de résultat net consolidé.
- (2) Le plan définit le changement de contrôle comme le fait, pour une ou plusieurs personnes physiques ou morales, agissant seules ou de concert, d'acquérir le contrôle de la Société, étant précisé que la notion de « contrôle » signifie, pour les besoins de cette définition :
  - le fait de détenir (directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés elles-mêmes contrôlées par la ou les personnes concernées) la majorité des droits de votes attachés aux actions de la Société ; ou
  - le fait de détenir (directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés elles-mêmes contrôlées par la ou les personnes concernées) plus de trente pour cent (30 %) de ses droits de vote si aucun autre actionnaire de la Société, agissant seul ou de concert, ne détient (directement ou indirectement par l'intermédiaire de sociétés contrôlées par cet ou ces actionnaires) un pourcentage des droits de vote supérieur à celui ainsi détenu ; ou
  - le fait de déterminer en fait, par les droits de vote dont elle dispose, les décisions dans les assemblées générales de la Société ; ou
  - le fait de disposer du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres des organes de direction ou de surveillance de la Société.

La Société rappelle que, M. Christophe Gaussin, président-directeur général, et M. Volker Berl, administrateur, se sont engagés à conserver les 90.909 actions souscrites par chacun le 29 mai 2012 pendant une durée d'au moins 12 mois.

**Les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2012 ainsi que le rapport semestriel d'activité peuvent être consultés sur les sites de la société GAUSSIN ([www.gaussin.com](http://www.gaussin.com), sous la rubrique investisseurs/publications financières) et de Nyse Euronext ([www.europeanequities.nyx.com](http://www.europeanequities.nyx.com)).**

**La cotation des actions suspendue à la demande de la société à compter du 19 octobre 2012 sera reprise le 26 novembre 2012. La Société précise que la demande de suspension de cotation et sa durée sont dues à la conjonction d'évènements significatifs intervenus post clôture alors que les comptes semestriels étaient en cours d'élaboration. La Société a estimé nécessaire de produire une communication globale.**

---

## A propos de GAUSSIN

GAUSSIN MANUGISTIQUE® est spécialisée dans l'audit des process de manutention et la réalisation de systèmes sur roues pour la mise en place et le transport de charges lourdes, volumineuses ou délicates. Avec plus de 50 000 véhicules de manutention à travers le monde, GAUSSIN Manugistique bénéficie d'une forte notoriété sur quatre marchés en pleine expansion : l'Energie, le Transport, l'Environnement et les Matières Premières. GAUSSIN MANUGISTIQUE® est coté sur Nyse Alternext depuis le 16 juin 2010. Les actions GAUSSIN sont cotées, depuis le 20 juillet 2012, sur le groupe de cotation E2 (Offre au public), depuis l'obtention du Visa AMF n° 12-360 en date du 17/07/12 sur le Prospectus, disponible sans frais sur [www.gaussin.com](http://www.gaussin.com).

---

## Contacts

### GAUSSIN

Christophe GAUSSIN  
[invest@gaussin.com](mailto:invest@gaussin.com)  
+33(0)3.84.46.13.45

### ACTIFIN

Nicolas MEUNIER / Ghislaine GASPARETTO  
[nmeunier@actifin.fr](mailto:nmeunier@actifin.fr) / [ggasparetto@actifin.fr](mailto:ggasparetto@actifin.fr)  
+33(0)1.56.88.11.11

**Retrouver toute l'information GAUSSIN sur [www.gaussin.com](http://www.gaussin.com)**